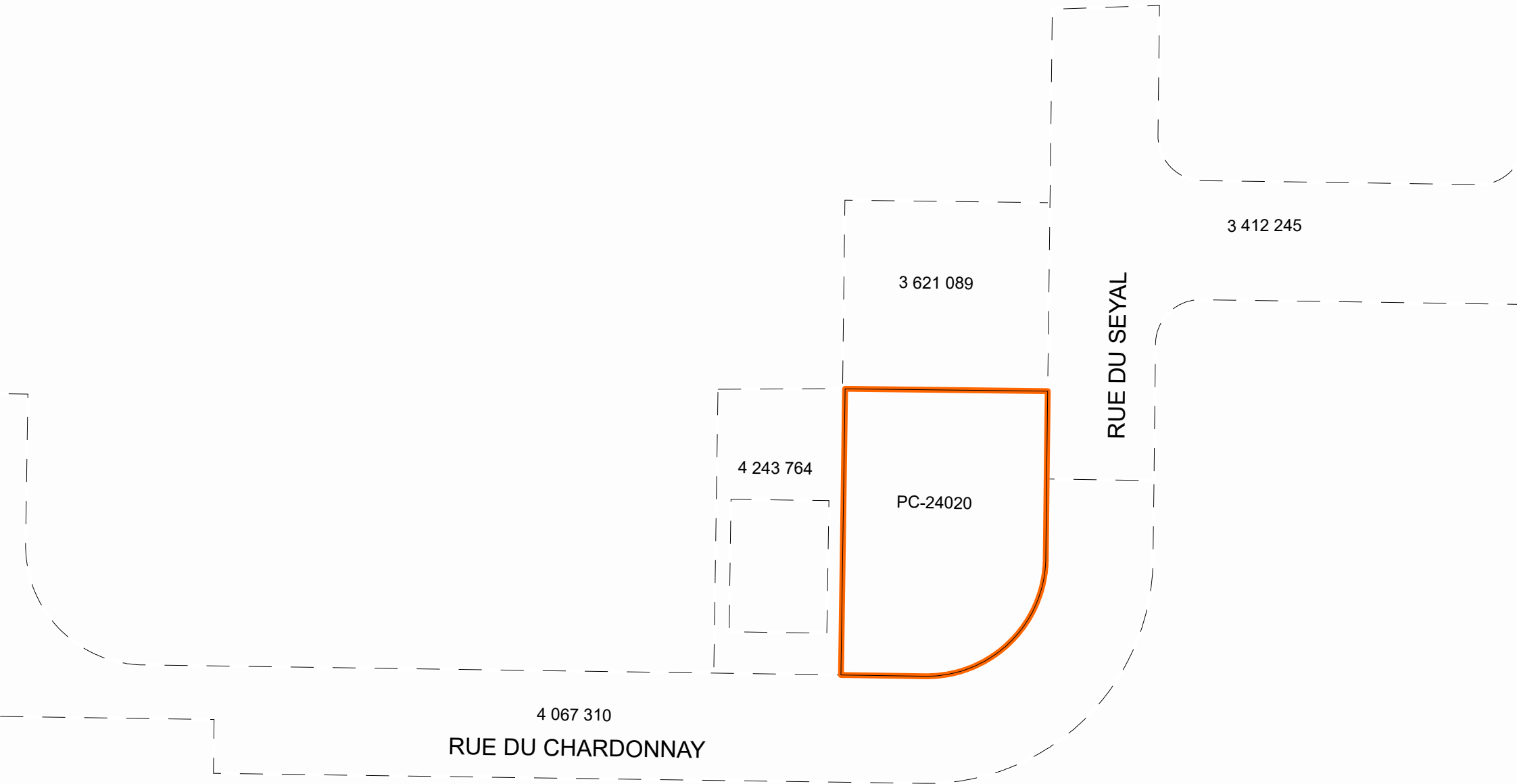


Plan cadastral

[Liste des plans](#)

Document à afficher :	Plan parcellaire	1	de	2
Circonscription foncière :	Sherbrooke			
Cadastre :	Cadastre du Québec			
Lot :	4 303 887			
Type de document :	Plan parcellaire	Numéro de document :		925654



3 621 089

3 412 245

RUE DU SEYAL

4 243 764

PC-24020

4 067 310

RUE DU CHARDONNAY

Contexte de l'opération cadastrale			
Numéro de dossier :		925654	
Circonscription foncière :		Sherbrooke	
Dépôt au cadastre :		2008-12-02	
Entrée en vigueur au BPD :		2008-12-04	
Identification du lot			
Numéro de lot :		4 303 887	Plan complémentaire :
			PC-24020
Concordance(s)			
Numéro(s) de lot :		4 067 312 ptie	
Propriétaire(s)			
9081-3296 QUÉBEC INC.			
Titre(s) de propriété			
Mode(s) d'acquisition :		Contrat	Numéro(s) d'inscription :
			15522177 Sherbrooke
Localisation du lot			
Municipalité(s) :		Sherbrooke (Ville)	
Signature de l'arpenteur(e)-géomètre			
Fait conformément aux dispositions de l'article :		3043, al.1 C.c.Q.	
Préparé à :		Sherbrooke	
Signé par :		Christian De Passillé, arpenteur(e)-géomètre	
Minute :		5828	En date du :
			27 octobre 2008
Information provenant de l'habillage du plan			
Propriétaire(s) :		9081-3296 QUÉBEC INC.	
Projection MTM, fuseau :		7	
Feuillet(s) cartographique(s) :		21E05-010-2705	
Municipalité(s) :		Sherbrooke (Ville)	
Note(s) :		L'original du plan a été signé par le(s) propriétaire(s) ou son (leur) mandataire.	

Plan cadastral

[Liste des plans](#)

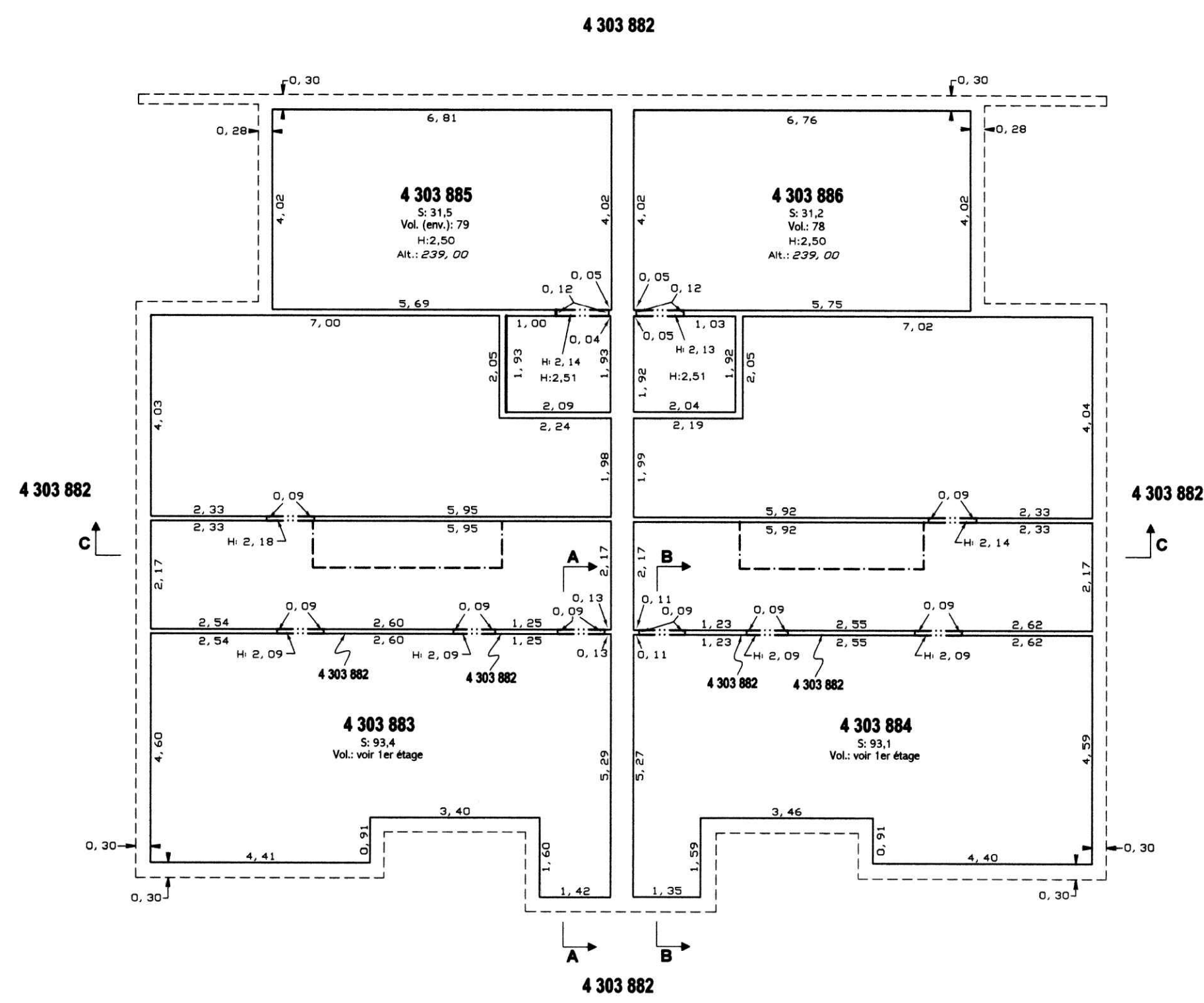
Document à afficher :	Feuillet du plan complémentaire	1	de	1
Circonscription foncière :	Sherbrooke			
Cadastre :	Cadastre du Québec			
Lot :	4 303 887			
Type de document :	Plan complémentaire		Numéro de document :	PC-24020 - 1001



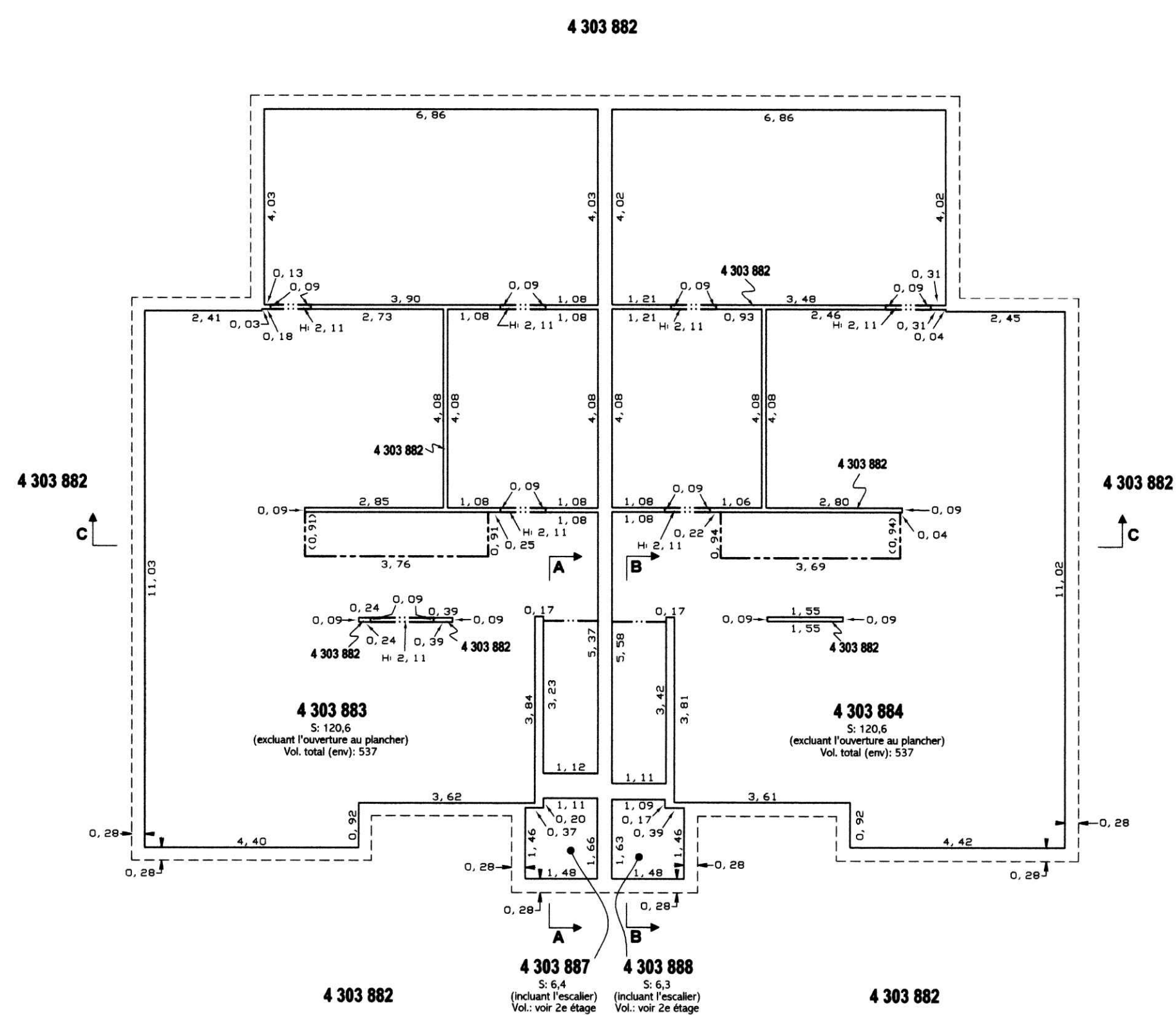
LOTS REPRÉSENTÉS SUR CE FEUILLET: 4 303 882 à 4 303 888

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE : PC-24020

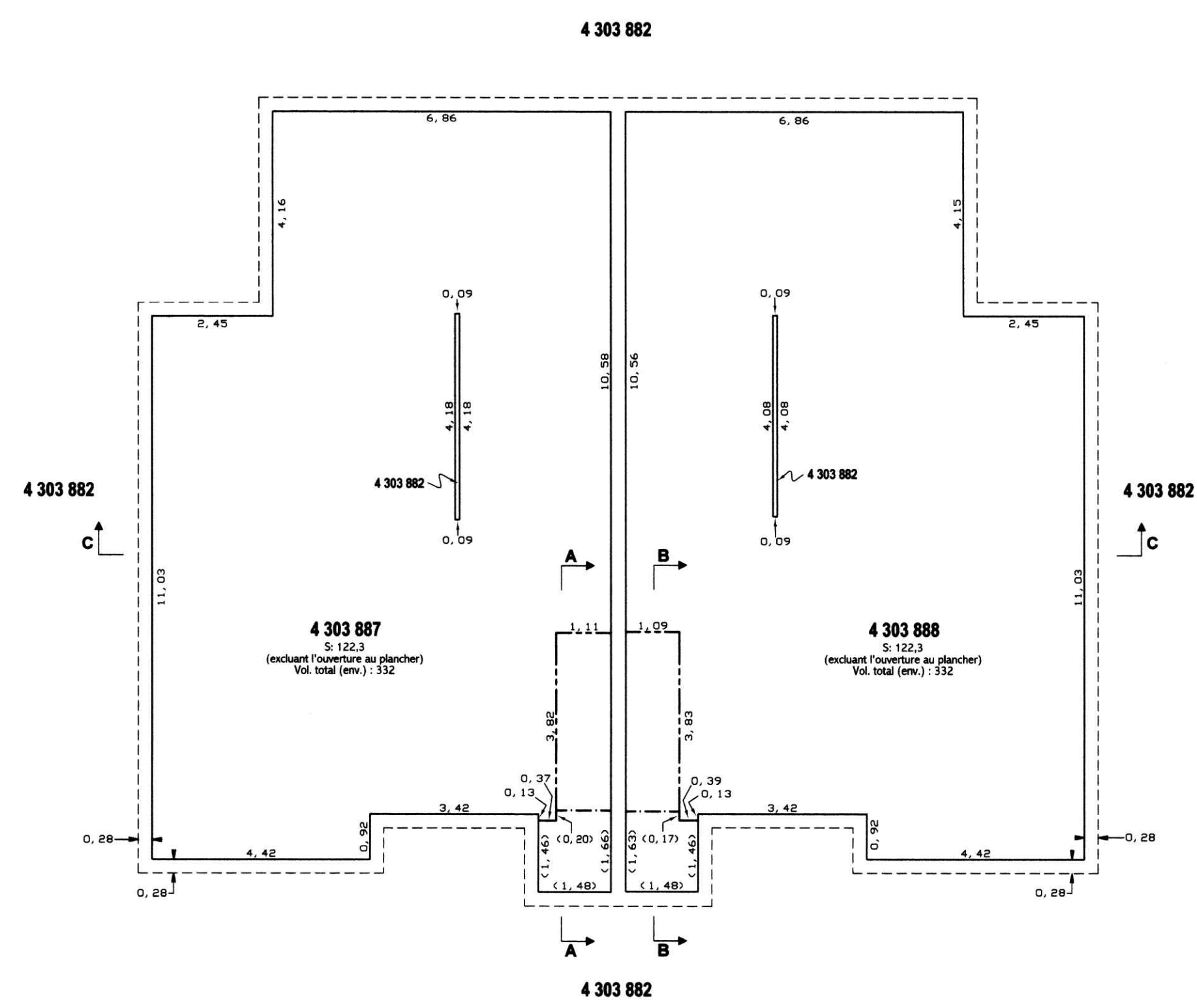
FEUILLET 1 de 1 PC-24020-1001 Propriétaire(s)	Dossier: 925 654 Signataire(s)
9081-3296 QUÉBEC Inc.	9081-3296 QUÉBEC Inc. <i>Claude Tremblay</i> CLAUDE TREMBLAY secrétaire



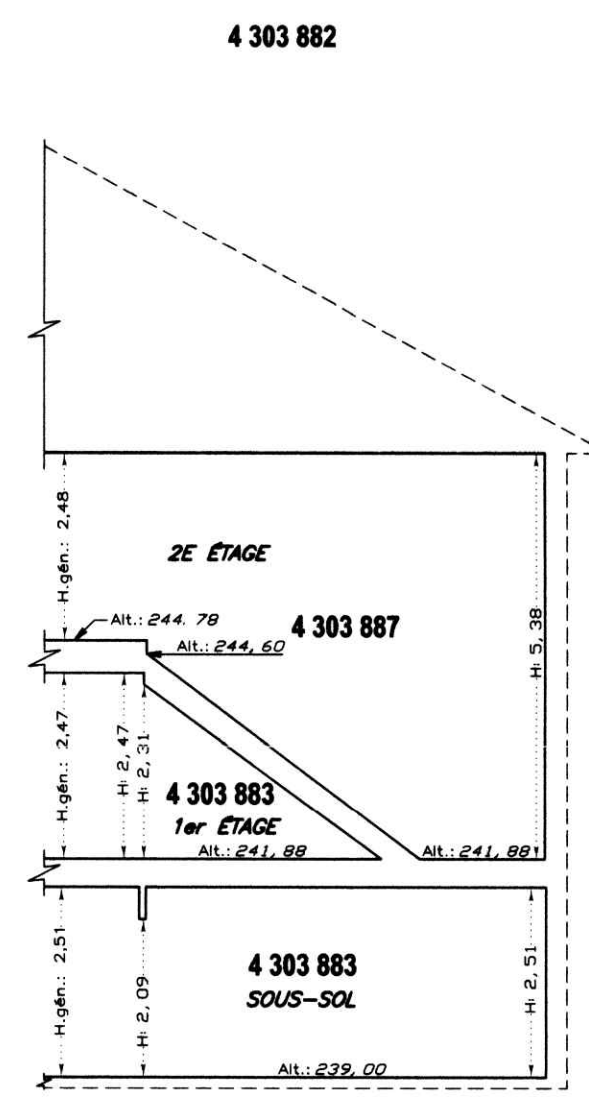
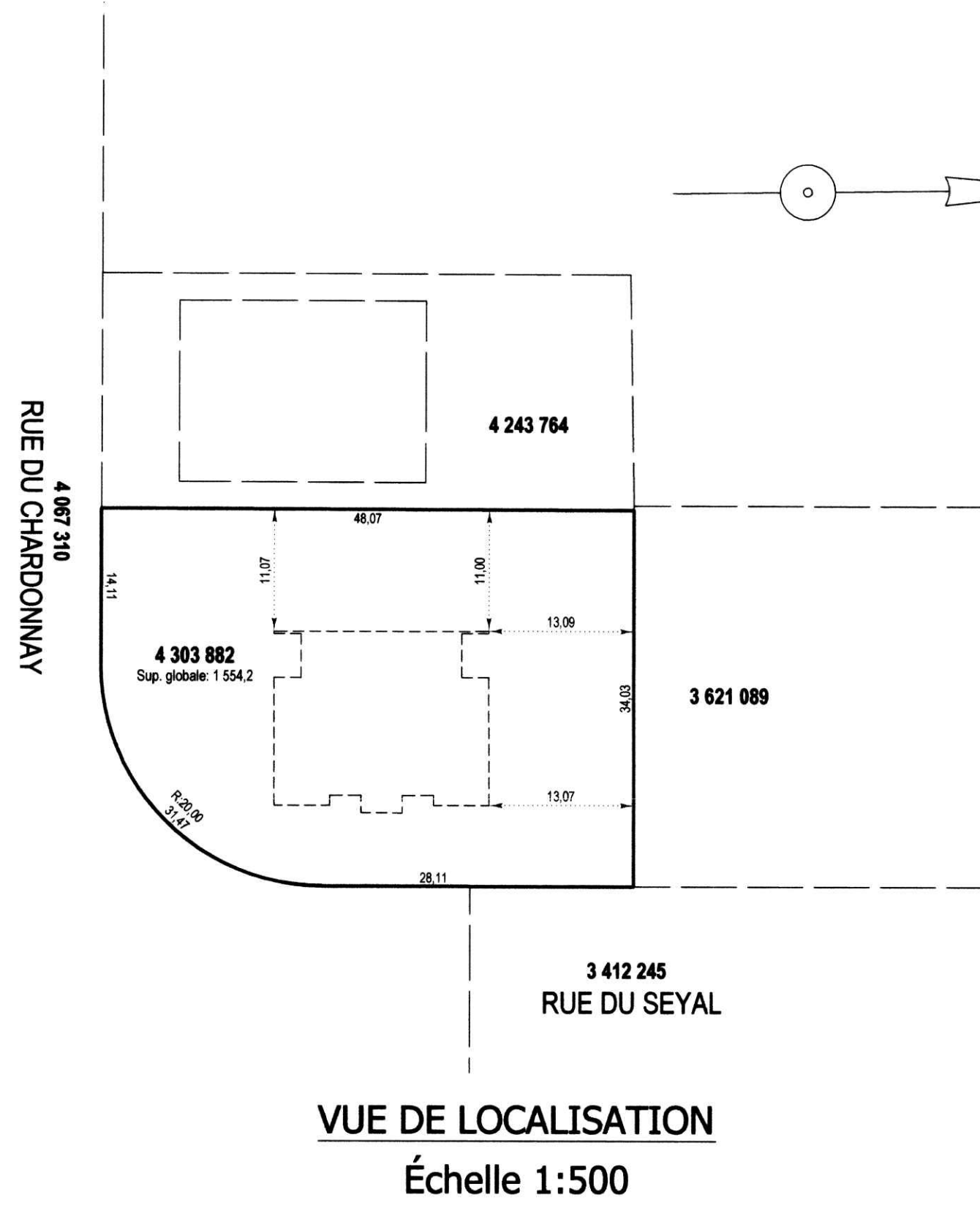
SOUS-SOL



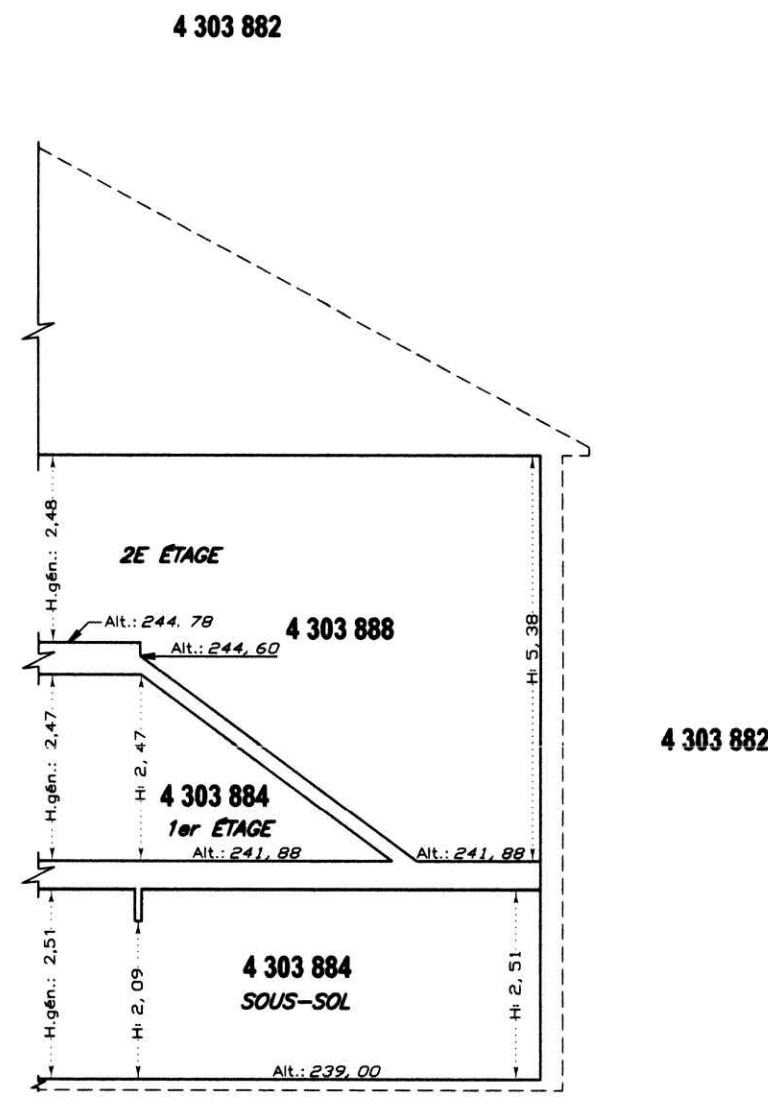
1er ÉTAGE



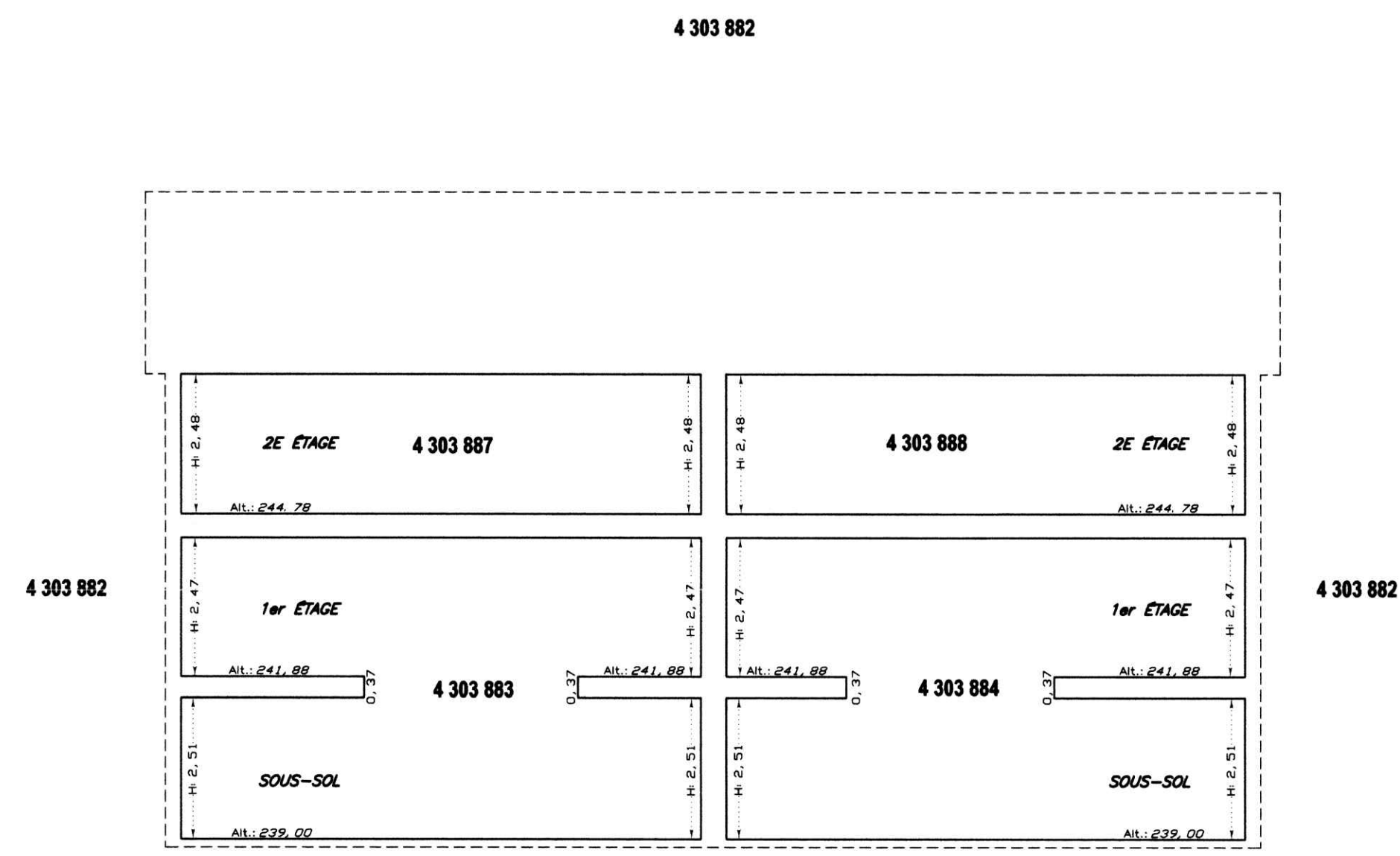
2e ÉTAGE



COUPE "A-A"



COUPE "B-B"



COUPE "C-C"

- Limite de lot
- Limite de lot bornant
- Différence d'altitude
- Différence de hauteur
- Ouverture au plancher
- Ouverture au plafond
- Périmètre extérieur du bâtiment

ÉCHELLE: 1:100

Référence au(x) feuille(s) cartographique(s): 21E05-010-2705

PROJECTION: MTM
FUSEAU: 7

PORTÉE DU CADASTRE

Le plan cadastral immatricule les immeubles en les situant en position relative, en indiquant leurs limites, leurs mesures et leur contenance. Il est présumé exact. De plus, dans le cadastre du Québec, la présomption d'exactitude qui s'attache au plan cadastral et qui est prévue au deuxième alinéa de l'article 3027 C.c.Q. reçoit application. Cependant, cette présomption est simple, c'est-à-dire qu'elle peut être détruite par la preuve contraire.

DOCUMENT JOINT

Un document joint complète ce plan cadastral.

Les mesures indiquées sur ce document sont exprimées en unités du système international.

CADASTRE VERTICAL

PLAN CADASTRAL COMPLÉMENTAIRE
CADASTRE DU QUÉBEC
Circonscription foncière: SHERBROOKE
Municipalité(s): SHERBROOKE (VILLE)

Fait conformément aux dispositions de l'article: 3043, al.1 C.c.Q.

Signé à SHERBROOKE, le 27 octobre 2008

minuteur: 5828
Ce plan cadastral est correct et conforme à la loi, le 27 octobre 2008

Christian de Passille
CHRISTIAN DE PASSILLE
arpenteur-géomètre

Seul le ministre est autorisé à émettre des copies authentiques de ce document.

Copie authentique de l'original, le